Lettre aux ARS

Madame, Monsieur,

L’ensemble des Syndicats des biologistes libéraux (SDB, SNMB, SLBC, SJBM) et des groupes de laboratoires de biologie médicale (adhérents de l’APBM), ainsi que la Fédération nationale des syndicats des internes en pharmacie et biologie médicale (FNSIP-BM), sommes en devoir de vous informer d’un mouvement de grève national de l’ensemble des laboratoires de biologie médicale (LBM) de France.

Par ce courrier, Je tiens à vous informer que le laboratoire XXXXXXXX participera à ce mouvement de grève et fermera ses sites au Public toute la journée

**du 22 au 24 octobre inclus**

**Pendant ces 3 jours de grève :**

* Les LBM seront fermés au public et un message sera enregistré sur le répondeur pour orienter les patients. Les urgences seront envoyées vers l’hôpital public. Les laboratoires implantés dans des établissements de soins privés poursuivront leur activité pour les patients hospitalisés ou pris en charge en ambulatoire. Les EHPAD, les centres SSR et les centres de Dialyse sont assimilés à des établissements de soins.
* Une permanence est prévue sur les sites sans plateau technique, uniquement pour recevoir les prélèvements apportés par les infirmiers (IDE) pour des patients dont les examens ne peuvent être reportés, incluant notamment les urgences, les patients suivis pour chimiothérapie ou en cours d’AMP.

Nous vous prions d’agréer Madame, Monsieur, l’expression de notre considération distinguée.